



D'une semaine à l'autre

À la Une : cerises, gel, partenariats, nominations

Gel: -10 à -15 % sur la récolte pommes-poires

Selon un communiqué de l'ANPP du 12 mai, les pertes liées aux épisodes de gel fin avril sont hétérogènes sur l'ensemble du territoire et la filière pommes-poires s'organise pour que tous les départements soient classés en calamité agricole à titre conservatoire avant de pouvoir réaliser un bilan complet des dégâts. « L'impact global devrait être contenu à -10 à -15 % sur la récolte ». Une évaluation plus précise pourra être faite mi-juin. Côté qualité, « il est trop tôt pour se prononcer sur les conséquences éventuelles ».

Agreste estime la production d'abricots et de pêches en hausse

Agreste estime le 1^{er} mai la production d'abricots en hausse de 32 % par rapport à 2016 (-2 % sur 2012-2016) et celle de pêches, nectarines et pavies de 2 % (-7 % sur cinq ans). Le gel d'avril a occasionné « des dégâts sévères, mais localisés », tandis que la floraison a été « généreuse et groupée », selon la note du 9 mai. La végétation a dix à quinze jours d'avance par rapport à 2016.

Import de cerises : liste des pays autorisés

Selon l'avis publié au Journal officiel du 11 mai, l'importation de cerises fraîches venant des pays suivants est interdite : Autriche, Bulgarie, Croatie, Slovaquie, Roumanie, République tchèque, Canada, États-Unis et Turquie. Les origines autorisées sont : les autres États-membres, l'Argentine et le Chili.

Diméthoate : la mouche inquiète

Alors que la campagne de cerises vient de débuter, les producteurs s'inquiètent de la pression parasitaire de *Drosophila suzukii*, supérieure à celle de

l'année dernière. La mouche est désormais présente dès les premiers fruits, les générations de plus en plus rapides. Un réseau d'alerte est en place.

Cahier des charges homologué pour l'Endive Label rouge

Par arrêté du 10 avril, le cahier des charges du Label rouge (n° 04-14) Endives de pleine terre est homologué, au bénéfice de l'organisme de défense et de gestion Association Endive de pleine terre. (Journal officiel du 21 avril)

Un nouveau président pour l'Anibi

Au titre de l'alternance des collègues à la présidence, c'est Sylvain Tardieu, directeur des achats d'Aptunion (Vaucluse) qui succède à Jean-Pierre Cuxac à l'Anibi (Association nationale interprofessionnelle du bigarreau d'industrie). Ce dernier a également passé la main au sein de Coopfruit Luberon. Luc Mille, producteur à Gargas (Vaucluse), a été élu président de la coopérative. Jean-Claude Laurens présidera la branche fruits frais et Éric Genoux celle de la cerise d'industrie.

Le mandat de Philippe Chalmin prolongé

Par arrêté du 15 avril, « le mandat du président de l'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires [Philippe Chalmin, NDLR], nommé par arrêté du 25 octobre 2013, est prolongé jusqu'au 31 août 2017. » (Journal officiel du 7 mai)

Partenariats événementiels pour la FMGF

La Fédération des marchés de gros de France (FMGF) est partenaire officiel de l'événement sportif Fitdays Mgen (12 mai-12 juillet dans toute la France). Lors des étapes, les Marchés de gros approvisionneront en fruits frais les sportifs du Fit-



Biodiversité, emploi et revenus...

days Mgen ainsi que les villages éducatifs destinés aux enfants. La fédération est aussi partenaire de la 3^e édition de la fête internationale des marchés (12-28 mai en France et dans le monde) organisée par l'Union mondiale des marchés. Des animations sont proposées sur près de 1 000 marchés en France et plus de 2 000 autres dans seize pays.

Biodiversité : reconnaissance officielle pour Demain la Terre

Le projet Biodiversi'FeL de Demain la Terre, qui vise à renforcer la biodiversité culturelle et périphérique dans les exploitations agricoles, vient d'être reconnu par le Comité national de suivi de la stratégie nationale pour la biodiversité. À cette occasion, l'association a lancé le 9 mai une campagne de communication "La biodiversité dans votre assiette" sur les réseaux sociaux.

Recrutements en forte hausse dans l'alimentaire

Le secteur alimentaire (coopération agricole, industries alimentaires et alimentation de détail) a recruté plus de 90 338 personnes en 2016 en France, une très forte hausse de 46 % malgré une image pas toujours attractive des métiers, selon le site d'emplois Alimétiers. L'étude ne précise pas le solde net de créations d'emplois. Pour 2017, 20 % des entreprises envisagent de recruter en CDI et/ou CDD et 14 % en alternance.

Bonduelle : croissance des ventes grâce à Ready Pac Foods

Les ventes de Bonduelle ont bondi de 11,8 % au 3^e trimestre de son exercice décalé, notamment grâce à l'intégration de l'Américain Ready Pac Foods. Le chiffre d'affaires a atteint 526,8 M€ (contre 471,8 M€ l'année précédente). Sur les neuf premiers mois de l'année, la progression des ventes s'établit à 4,7 % à 1,5 Md€.

Norme Iso 22000 en refonte

Dans un communiqué du 25 avril, l'Afnor appelle les acteurs de la chaîne alimentaire à commenter,

d'ici au 1^{er} juin, le projet de nouvelle norme volontaire internationale Iso 22000. Relative à la sécurité des denrées alimentaires, cette norme a été publiée en 2005 et est en cours de refonte afin de la clarifier et de faciliter son utilisation.

Revenus agricoles en baisse selon la MSA

Le nombre de chefs d'exploitation et d'entreprises agricoles a chuté de 1,2 % entre 2015 et 2016 pour s'établir à 461 800, indiquent les données de la Caisse centrale de MSA. Les revenus agricoles ont, quant à eux, reculé de 11 %.

Registre agricole : modalités précisées par décret

Stéphane Le Foll a signé, le 4 mai, le décret relatif aux modalités de tenue et de mise à jour du registre des actifs agricoles. L'APCA est administratrice de cette base de données.

Vivalya vise une croissance à deux chiffres

Vivalya indique avoir réalisé un chiffre d'affaires de 970 M€ en 2016. 2017 sera l'année de la consolidation. Le réseau mise particulièrement sur l'essor des "produits services" (prédécoupés, préemballés). Sa nouvelle plate-forme nationale d'optimisation logistique (cross docking) est effective depuis le mois de mars.

Arrêté phyto : peu de changements

L'arrêté du 4 mai relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits phyto (Journal officiel du 7 mai) est entré en vigueur le 8 mai. Remplaçant celui du 1^{er} septembre 2006, il présente en réalité peu de changements par rapport à la version précédente.

Biocoop agrandit son équipe de direction

Orion Porta a été nommé directeur général adjoint de Biocoop. « Issu du réseau magasin », il travaillera « en étroite collaboration » avec Gilles Piquet-Pellorce, directeur général, indique un communiqué du 2 mai. ■

La rédaction